

CHARTRE DU RANDONNEUR

Mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 et pour assurer le respect de la biodiversité

Conscient que la participation à tout évènement doit se faire dans le respect strict des règles sanitaires transmises par le gouvernement et de nos valeurs environnementales, en tant que randonneur lors de l'édition 2021 du Tro Menez Are, **je m'engage à :**

1/ Respecter les gestes barrières en vigueur lors de l'évènement dans les espaces fermés, les espaces semi ouverts, et les espaces extérieurs où peuvent avoir lieu des attroupements de personnes (port d'un masque, lavage des mains, distanciation physique).

2/ Respecter strictement les mesures mises en place par l'organisation afin de minimiser les risques sanitaires et appliquer les précautions de respect de la biodiversité :

- **> Port obligatoire du masque sur la zone de départ que je garde sur moi pendant le parcours**
- **Port obligatoire aux points de ravitaillement** (distribution d'eau et toilettes sèches)
- **> Randonner en respectant au maximum la distanciation sociale en vigueur avec les autres participants**
- **> Ne pas cracher au sol mais vous avez le droit de parler breton**
- **> Me moucher dans un mouchoir à usage unique que je jette dans une poubelle**
- **> Ne pas jeter de déchets et autres mégots sur la voie publique et en pleine nature**
- **Laisser les lieux publics propres, notamment les aires de repos aménagées**
- **> Respecter la faune et la flore, ne pas quitter les chemins et les sentiers, ne pas faire de feu**
- **> Être équipé et utiliser mon propre contenant de ravitaillement liquide (poche à eau, gourde, flasque, bouteille...)**

3/ Ne pas entrer physiquement au contact d'autres participants.

4/ Comprendre qu'en prenant part à l'évènement, je participe à un rassemblement de personnes potentiellement générateur de la diffusion de l'épidémie de coronavirus si les mesures barrières ne sont pas appliquées par tous.

5/ Accepter, en prenant part à l'évènement, que ce risque sanitaire est potentiellement grave chez les plus fragiles (plus 65 ans, porteur de maladie chronique, femme enceinte).

6/ Si j'ai présenté la Covid-19 dans les semaines et mois précédant l'évènement, consulter un médecin préalablement à ma participation pour savoir si la pratique des efforts intenses et ma participation à la compétition est possible en empruntant un parcours présentant des dénivelés importants, notamment le Tro Ruz de 20 kms, circuit sportif et forestier (1000 m)

7/ Ne pas participer à l'évènement si je présente des symptômes de la Covid-19 depuis moins de 14 jours (fièvre, maux de tête, rhume, courbatures) ou si je suis cas contact

8/ Faire preuve de civisme en m'engageant à prévenir le référent Covid-19 de l'organisation en cas de déclaration de la maladie après le parcours. Tél : 07 81 21 63 36